Aquario-Passion
Maison des associations
288 Chemin de St Claude
06600 Antibes
Tel 04 93 33 50 53
E-mail sur site aquario-passion.com

IMPORTANT

le salon respectera les normes sanitaires en vigueur

2027, **Aquario-passion** organise sa 26 éme bourse aux poissons d'aquarium et coraux à l'occasion du

23ème SALON AZUREEN DE L'AQUARIOPHILIE et de la Terrariophilie

LES 6 ET 7 Février 2027

Aux Espaces du fort carré d'Antibes (06600)

6 Avenue du 11 novembre

Bourse aquariophile amateurs sur 2 jours

Dès 8 h - Accueil, installation des poissons et coraux de la bourse
9 h - 11 h - Contrôle sanitaire des animaux de la bourse

samedi
samedi

10 h - **OUVERTURE DU SALON**
- Des professionnels aquariophiles et terrariophiles vous proposent des animaux, du matériel, de la nourriture, de la lecture.
- Des associations locales ou nationales présentent leurs activités, exposent leurs réalisations.
- vente des bons de soutiens dotés de lots important offerts par les enseignes

11 h - **OUVERTURE DE LA BOURSE AU PUBLIC**
- les aquariophiles amateurs proposent leurs reproductions

17h Fermeture du salon

Toute la journée : une buvette-snack est à votre disposition

---

dimanche
dimanche

Dès 8 h - Accueil, installation des poissons et coraux de la bourse
9 h - 11 h - Contrôle sanitaire des animaux de la bourse

10 h - **OUVERTURE DU SALON**
- Des professionnels aquariophiles et terrariophiles vous proposent des animaux, du matériel, de la nourriture, de la lecture...
- Des associations locales ou nationales présentent leurs activités, exposent leurs réalisations.
- vente des bons de soutiens dotés de lots important offerts par les enseignes

11 h - **OUVERTURE DE LA BOURSE AU PUBLIC**
- les aquariophiles amateurs proposent leurs reproductions

17h 00 Tirage au sort de la vente des « bons de soutien »
18h Clôture du salon

Toute la journée : une buvette-snack est à votre disposition

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette manifestation, un succès à la hauteur des vingt-cinq bourses-aux-poissons précédentes…

Vous pouvez nous joindre au 04 93 33 50 53 (réservation bacs)
- via le site www.aquario-passion.com
- mail : titus06600@gmail.com ou aquariopassionantibes@gmail.com
- https://www.facebook.com/aquariopassion06
- https://www.instagram.com/aquariopassionantibes/

Aquario-passion
Maison des associations
288 ch. de St Claude
06600 Antibes

23ÈME SALON AZURÉEN DE L'AQUARIOPHILIE & DE LA TERRARIOPHILIE

6 & 7 FEVRIER 2027

BOURSE AUX POISSONS & CORAUX

SAMEDI & DIMANCHE À PARTIR DE 11H00

10H - 17H

aquario Antibes PASSION

ENTREE GRATUITE

RENSEIGNEMENT : 04 93 33 50 53

ESPACES DU FORT CARRÉ AV 11 NOVEMBRE, 06600 ANTIBES

VILLE D'ANTIBES Juan-les-Pins

FédéAqua

ANTIBES (06)

Samedi 6 et Dimanche 7 Février 2027
Aux Espaces du fort carré d'Antibes (06600)
6 Avenue du 11 novembre

(Coordonnées GPS =Lat. : 43.5904°Nord/Long. : 7.1236°Est)

L'association Aquario-Passion organise sa vingt-sixième Bourse Poissons et Coraux,
Dans le cadre du vingt troisième Salon de l'Aquariophilie et de la Terrariophilie.

Bourse
Le samedi et le dimanche

Samedi 6 Février 2027 :
08.00 – 11.00 : Accueil des Poissons et Coraux
09.00-11.00: contrôle sanitaire des animaux
10.00 : ouverture salon au public
11.00 : Ouverture de la bourse au public (vente des Poissons et Coraux)
17.00 : Fermeture du Salon

Dimanche 7 Février 2027 :
08.00 – 11.00 : Accueil des Poissons et Coraux
09.00-11.00: contrôle sanitaire des animaux
10.00 : ouverture salon au public
11.00 : Ouverture de la bourse au public (vente des Poissons et Coraux)
17.00 : Tirage des gagnants de la vente de bons de soutien à l'Association
18.00 : Fermeture du Salon

Samedi et dimanche
Stands professionnels Aquario Eau douce et Eau de mer, Terrariophilie
Snack, Buvette, vente de plantes par l'association pendant toute la durée du salon.

Renseignements et réservations :
Aquario-Passion au 04 93 33 50 53 (entre 18h30 et 21h SVP).
E-mail sur site www.aquario-passion.com ou en direct : titus06600@gmail.com ou aquariopassionantibes@gmail.com

RESERVATION BACS BOURSE
SALON 6 et 7 février 2027 d'Antibes

Bacs EAU DE MER (CORAUX)
Afin d'éviter tout problème sanitaire, les bacs sont loués *vides et sans aucun matériel* (rampe, pompe, thermo-résistance), **mais les branchements électriques sont prévus :**
Tarif membres AP (18 € pour les 140 litres : 90x45x35) => ……x 18 € => Total =……. €
Tarif pour les autres (25 € pour les 140 litres : 90x45x35) => ……x 25 € => Total =……. €

Bacs Spéciaux DISCUS
Les bacs sont loués *chauffés à environ 28° (ou vides), mais sans aucun matériel* (rampe, pompe, thermo-résistance), **cependant les branchements électriques sont prévus :**
Tarif pour tous (23 € pour les 80 litres) => ……x 23 € => Total =……. €

Bacs EAU DOUCE
Tarif membres AP : (15 € pour les 80 Litres) et (18 € pour les 120 litres) => ……x …. € => Total =……. €
Tarif pour les autres : (23 € pour les 80 Litres) et (25 € pour les 120 litres) => ……x …. € => Total =……. €

Pour des raisons d'installation Aucun « panachage » de capacité ne sera possible
Ne pas hésiter à nous signaler si vous en voulez plus, nous les mettrons en liste d'attente.

Les réservations seront prises par ordre d'arrivée

Pour qu'une réservation soit prise en compte ; il faut :
- Nous préciser, sur le site, par mail ou tél : Votre nom, n° tél + mail, le nombre de bacs réservés
- Nous confirmer votre réservation en nous renvoyant IMPERATIVEMENT ces documents complétés avec une attestation d'assurance pour responsabilité civile + un chèque du montant de la réservation avec le règlement signé à **: Aquario-Passion**, Maison des associations, 288 chemin de Saint Claude, 06600 ANTIBES

Elle ne sera effective qu'après réception du Règlement ci-dessous et du règlement général dûment complétés, signés accompagnés bien sûr du montant de la réservation

(Possibilité de paiement par virement => RIB sur demande)

Bon de réservation
Pour Samedi 6 Février et Dimanche 7 février 2027

À nous retourner au plus vite
Accompagné du REGLEMENT DE LA BOURSE IMPERATIVEMENT SIGNé.

Nom, Prénom : ..... N° FFA/AFC/ Aquario-passion : .....

Adresse : .....

.....

.....

Club/Association ..... Tél. : .....

Courriel : .....

Important : Afin de susciter l'intérêt des visiteurs, merci de préciser Familles, genres et espèces des animaux présentés, une liste sera tenue à jour, réactualisée et diffusée régulièrement

.....

.....

Ou mieux : compléter directement sur le lien :
Inscription salon 2027
https://www.aquario-passion.com/salon-aquariophilie-antibes
Puis cliquez sur « Envoyer » et après validation la liste des animaux apparaitra là :
Liste Pro et Associations
https://www.aquario-passion.com/liste-des-professionnels-associations-2027/
Liste boursiers
https://www.aquario-passion.com/liste-des-boursiers-2027/

BOURSE AUX POISSONS ET CORAUX DES 6 ET 7 FEVRIER 2027
A lire attentivement.

Notre bourse a pour objectif principal la vente de reproductions de poissons et coraux d'aquariophiles amateurs passionnés. Nous vous demandons, pour la pérennité et la continuité de cette manifestation, de modérer vos tarifs.

La revente par les amateurs de tout objet neuf ayant un rapport ou non avec l'aquariophilie est strictement interdite sous peine d'exclusion immédiate.
L'association se réserve le droit de donner accès aux commerçants de son choix. Ceux-ci auront pour but d'apporter un complément attractif à la manifestation par la diversité, la qualité et les prix des produits proposés. De plus ces stands professionnels seront balisés très clairement par l'organisation de manière à enlever toutes ambiguïtés.

Afin de respecter le travail de l'association qui vous met à disposition une si belle structure :
Aucune transaction (échange ou vente), ne sera autorisée en dehors de la partie bourse sous peine d'exclusion immédiate.

Chaque vendeur engage sa responsabilité sur la qualité des poissons, coraux ou matériels mis à la vente.
Les bacs des exposants sont remplis avec l'eau de la ville (sauf récifal et demande explicite formulée à l'avance) ; chauffée et aérée dont les caractéristiques Physico-chimiques moyennes sont proches de celles-ci dessous :
Température : 24° ; PH : 7,3 ; Conductivité : 838 µS/cm. (https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do ? methode=menu&idRegion=93&dpt=006)
L'association décline toute responsabilité en cas de problème dû aux caractéristiques de l'eau de conduite.
En conséquence chaque exposant est tenu de vérifier la bonne acclimatation de ses poissons ou coraux.
Notre association se réserve le droit de prendre toutes décisions utiles au bon déroulement de la bourse et du salon en général.
Tout manquement au règlement ou à l'éthique associative entrainera l'exclusion immédiate de cette manifestation.
L'organisation procède à un contrôle des bacs avant et pendant l'ouverture de la bourse, leurs décisions devront être acceptées et seront sans appel.

IMPERATIF: Le vendeur devra être en possession des CITES (si nécessaire) et se conformer au décret n°237 paru au JO le 18/10/18 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques (lien ci-dessous).
https://www.fedeaqua.org/telechargements/Textes-officiels/Arr%C3%AAt%C3%A9-du-8-octobre-2018-(Modif.-15-05-2019)/
Les documents devront être remis aux acheteurs lors de la bourse et présentables en cas de contrôle de la Direction Départementale de la Protections des Personnes (DDPP) toujours prévenue de notre manifestation.
Lors de la vente d'une espèce, le vendeur devra établir un certificat de cession dûment renseigné avec sa fiche de maintenance.

Faire précéder de la mention : Lu et approuvé **Date, Nom et SIGNATURE**

Mesures sanitaires

Les préconisations sanitaires seront à respecter.

Article 1 : **Ce qui n'est PAS AUTORISE**

- Les PLANTES (car Aquario-passion en vends sur son stand)
- Les alevins, les poissons trop petits, ou présentant un mauvais état sanitaire, hybride (cichlidés), des malformations ainsi que tous spécimens achetés dans un but de revente.
- Les animaux ou plantes interdites à la vente par les directives nationales.
- Les animaux non munis de leurs documents de vente conformes au décret n°237 paru au JO du 8 octobre 2018
- Pour des raisons de sécurité, les éclairages (sauf leds basse tension) et les cuves en verre posées au-dessus des bacs seront refusés.

Article 2 : **ESPECES AUTORISEES à la Vente dans les BACS de la BOURSE**

- Les Poissons, Mollusques (sauf Ampullaires et gambusies), Crevettes d'eau douce reproduites par les particuliers.
- Les Poissons, Invertébrés et Coraux, reproduits par les particuliers et sous réserve de possession des CITES des espèces pour lesquelles ce document est obligatoire.
- Le vendeur devra se conformer au décret n°237 paru au JO le 18/10/18 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques => le lien : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037491137/

Ces documents devront être disponibles sur la bourse ; remis aux acheteurs et présentables en cas de contrôle par les services de la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP) déjà prévenue de notre manifestation. (Voir pour exemple le document créé par l'association).

Article 3 : **Matériels Aquariophiles d'OCCASION**

-Des tables pourront être mises en location pour exposer et vendre les matériels aquariophiles. Vous pourrez, soit laisser vos coordonnées sur les objets en vente, soit rester pour les vendre.
-Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de vol ou disparition des objets présentés, c'est à vous d'en assurer la surveillance,
-De même qu'en cas de disfonctionnement du matériel acheté.

Article 4 : **1er Contrôle**

-Dès l'installation d'un vendeur, les espèces présentées seront vérifiées en relation avec les articles 1 et 2. En cas de non-conformité ou problème sanitaire, le vendeur sera avisé et il aura l'obligation de retirer les spécimens incriminés.

Article 5 : **COMMISSION de CONTRÔLE**

- La commission passera avant l'ouverture de la Bourse. Elle effectuera un contrôle en continu durant la bourse, vérifiera que des étiquettes explicites sont apposées complétées et validera les espèces présentées à la vente avec un tampon sur les bacs.
- **Tous les poissons présentés à la vente devront être dans les bacs pour la fin du contrôle sanitaire.** La présence des vendeurs derrière leurs bacs est obligatoire pendant ce contrôle.
- Les commentaires positifs ou négatifs apposés sur les bacs par la commission de contrôle **devront rester apparents durant toute la durée de la bourse** et ne devront être ni modifiés, ni cachés par quoi que ce soit (photos, objet, …). Des vérifications auront lieu tout au long de la bourse pour s'assurer que ces observations restent toujours bien visibles.
- Chaque exposant est tenu de s'assurer de la bonne acclimatation de ses poissons et ceux-ci doivent être exposés en densité raisonnable.

Article 6 : **NON CONFORMITE**

-Les poissons jugés non conformes seront retirés des bacs et confiés à l'organisateur (Aquario-passion) dans un conteneur adapté à leur maintenance fournie par le vendeur. Il les récupérera avant de quitter la bourse.
-En aucun cas, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des pertes qui pourraient survenir dans ces spécimens à cause des conditions de stockage.

Article 7 : **Approvisionnement chez un commerçant**

-La revente d'espèces **en provenance d'un commerçant est interdite**.
-Tout contrevenant s'expose à l'application de l'article 6 par Aquario-passion **sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement de la location des bacs.**

Article 8 : **Les cadavres de poissons**

-Durant tout le salon, Ils devront être collectés et dénaturés dans un bocal rempli d'eau de javel (ou similaire) mis à disposition par l'organisateur.

NON RESPECT DU REGLEMENT

-Pour les cas de fraude ainsi que pour toute falsification, enlèvement ou dissimulation d'un commentaire négatif apposé par la commission de contrôle, ou le non-respect des mesures sanitaires ; le vendeur concerné sera sommé par Aquario-passion de quitter la bourse sur le champ avec les espèces qu'il a apportées.
Aucun remboursement de location de bacs ne pourra être demandé par ce vendeur.

Nom et adresse du vendeur :

Téléphone & Mail :
J'ai lu, j'accepte et je m'engage à respecter le règlement intérieur de la bourse organisée par Aquario-passion.
Ce règlement est à retourner dûment complété et signé avec le montant de la location, sous peine de nullité de ladite location.

Date et Signature :